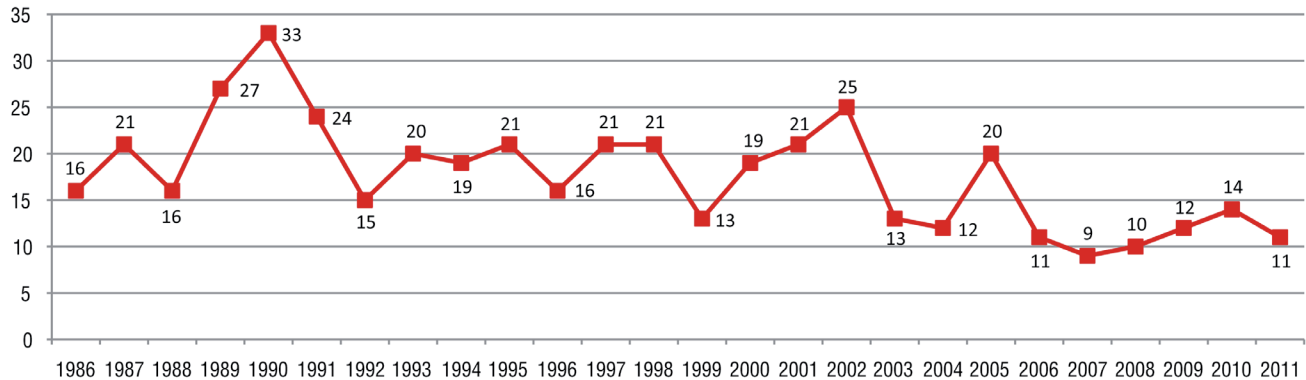




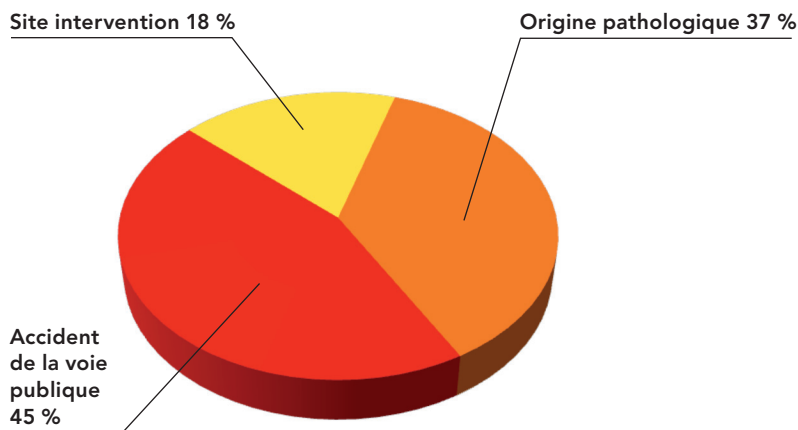
Sapeur-pompier, une activité classée « à risques » par la loi, mais aussi par les statistiques : près de 450 décès depuis 1986!

### Nombre de décès annuels en service au niveau national !



**Les SDIS doivent passer d'une culture du risque à une culture de santé-sécurité.**

### 45 % de nos morts le sont sur la route



**11 décès en service commandé sur le territoire national en 2011.**

### Cela implique de porter un intérêt tout particulier :

#### → hors périmètre opérationnel :

- à la conception des locaux de vie, de sommeil, de restauration...
- aux ateliers et installations techniques,
- aux activités physiques et sportives,
- aux activités de service (formation, tournées de vérification des hydrants);

#### → dans le périmètre opérationnel :

- au choix dans l'acquisition, l'utilisation et l'entretien des EPI,
- aux techniques et doctrines opérationnelles : soutien sanitaire opérationnel (SSO), officier sécurité, conduite des engins...



**« Connaître les risques du métier, c'est souvent les éviter. »**

*Règlement d'instruction et de manoeuvre 4<sup>e</sup> version, arrêté du 1<sup>er</sup> février 1978*